



L'ÉCLAIREUR DE HÉNANBIHEN

JUILLET - AOÛT 2025

Edito 



Un bel été à partager !

Chères habitantes, chers habitants,

L'été est là, avec ses longues journées ensoleillées, ses moments en famille ou entre amis, et ses petits plaisirs simples. Que vous partiez en vacances ou que vous profitiez de notre belle commune, nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été !

Cette saison s'annonce animée ! Le Tour de France passera chez nous le vendredi 11 juillet : un moment unique à ne pas manquer, à vivre ensemble au bord de la route, dans une ambiance festive et chaleureuse.

Et ce n'est pas tout : vendredi 1er août, place à la fête inter-associations et son traditionnel feu d'artifice ! C'est l'occasion parfaite pour se retrouver au stade de la Ville Helleuc et passer une belle soirée conviviale.

Enfin, pour bien démarrer la rentrée, le forum des associations vous attend début septembre. Sport, culture, loisirs, engagement citoyen... il y en aura pour tous les goûts !

En attendant de vous y retrouver, nous vous souhaitons un été plein de sourires, de rencontres et de beaux souvenirs.

À très bientôt !

Jean-Michel DANIEL, Adjoint

Vie des services

La gestion des ressources humaines est une fonction importante dans la vie de notre commune. C'est l'ensemble des pratiques mises en œuvre pour faire fonctionner tous nos services communaux.

A ce jour, c'est une dizaine d'agents titulaires et 5 contractuels qui assurent ces tâches au sein de la collectivité et que nous retrouvons à l'école, cantine et garderie, à la mairie et la poste, au service technique et au ménage.

C'est une gestion permanente quand en plus, on doit faire face à des absences courtes ou longues durées et à des remplacements pour départ ou reconversion.

Momentanément, un service peut aussi se trouver en sous-effectifs face à un accroissement temporaire d'activité. Notre ambition est que tous les services fonctionnent. Pour la population, ils sont tous aussi importants les uns que les autres.

Nous avons dû faire face à de nombreux remplacements ces derniers temps au niveau de l'école, de la garderie et du ménage. Cela a demandé beaucoup de temps notamment au niveau administratif. J'en profite également pour remercier les adjointes qui ont spontanément pallié à ces absences.

De plus, ce service administratif s'est trouvé confronté à une surcharge d'activité liée aux différents travaux (maison des associations, rénovation de l'ancienne caserne, aménagement de l'îlot de l'école), mais aussi le lotissement et le PLU, sans compter une forte activité de l'agence postale et de l'accueil mairie.

Avec la perspective des congés et cette surcharge de travail, nous avons décidé d'une aide temporaire en mairie de 12h par semaine pendant 3 mois, par un agent opérant dans une commune voisine.

Pour mener à bien leur mission, les agents doivent évoluer dans de bonnes conditions matérielles mais aussi psychologiques afin de répondre à l'ensemble des demandes.

Dès que nous avons eu connaissance du départ de Jean-Louis du service technique, après celui de Lyse, nous avons engagé une réflexion avec les agents concernés sur le devenir, l'organisation et la pérennité de ce service indispensable pour notre commune.

Aussi, à la suite d'une procédure de recrutement, nous avons eu le plaisir d'accueillir le mercredi 11 juin dans notre atelier municipal M. Kévin COLLET. Il nous vient de la ville de Dinan et va prendre son service en qualité de responsable du service technique de notre commune à compter du 4 août 2025.

Bien sûr que ce service continue de fonctionner, au même titre que les autres dans la même situation ou en suractivité passagère, et en tenant compte des effectifs en place.

La gestion des ressources humaines est trop importante pour qu'on en fasse un sujet polémique. Ce n'est pas une addition de chiffres, mais des femmes et des hommes qui s'investissent pleinement au quotidien pour leur mission de service public et le bien de la population. Soyons-en reconnaissants en les respectant dans leur personne et dans leur travail.

Le Maire, Jean-Michel LEBRET.

Le référencement des adresses Hénanbihennaises



Afin de **finaliser l'enregistrement des adresses d'Hénanbihen** auprès de la BAN (Base des Adresses Nationales) qui centralise toutes les adresses du territoire, **la mairie souhaite corriger toutes les erreurs d'adressage** que vous pouvez rencontrer, et vérifier que chaque maison dispose d'un numéro.

Vous pouvez nous contacter au **02.96.31.52.49** ou nous faire parvenir vos remarques à l'adresse suivante, le plus rapidement possible : **secretariat.mairie@henanbihen.fr**

Nous rappelons que cette BAN est utilisable par tous. Elle facilite l'acheminement du courrier, le déploiement de la fibre et l'intervention des secours.

~ PAROLE DE LA MINORITÉ ~

La Minorité tient à saluer l'engagement des **deux agents techniques** qui, **depuis** le départ de leur collègue en **décembre, assurent seuls l'entretien de la commune**.

Dans des conditions de travail particulièrement difficiles et avec un effectif manifestement insuffisant, ils accomplissent leurs missions avec sérieux. **En plus de leurs tâches habituelles, ils ont dû effectuer au moins 200 heures de travail au presbytère** (construction de murets, pelouse, caniveaux, installation de gaines électriques, etc.) Ces heures de travaux, manifestement **omis lors de l'appel d'offres**, devraient logiquement être intégrées au coût global de l'opération. Toutefois, ces 200 heures ne seront **pas subventionnables**, n'ayant pas été prévues dans le dossier initial.

Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur les priorités fixées par la municipalité. Alors que le remplacement de l'agent technique relevait de l'urgence, **la municipalité a préféré**, en priorité, **recruter un quatrième agent administratif**.

Parole de la minorité (suite)

Ce choix envoie un signal clair : la surcharge de travail des bureaux est jugée plus importante que l'entretien du bourg, des lotissements et de la campagne.

Nous regrettons cette décision, qui témoigne d'un décalage préoccupant entre les réalités du terrain et les choix de la majorité, qui ne tient pas compte de l'intérêt du bon fonctionnement des services communaux et surtout du bien-être des habitants.

Alexis MENARD, Fabien CHANTOISEL et Gwenaël MEHOUAS, élus de la minorité

~ URBANISME ~

DP : déclaration préalable

PC : permis de construire

DP 0220762500014 : M. HELLIO Christian, changement menuiseries + aménagement combles + abri de jardin, 13 Le Fais.

DP 0220762500027 : M. VILLEROY Michel, agrandissement d'un balcon pour création de terrasse, 6 rue du Gros Chêne.

DP 0220762500030 : Mme LEGOFF Candyène, pergola, 23 rue Maréchal Joffre.

DP 0220762500031 : M. CLAVIER Bruno, rejointement de murs, 13 rue du Général Leclerc.

DP 0220762500033 : GLOBAL PARTNERS ENERGY, panneaux photovoltaïques, 21 Les Mendès.

PC 022076250003 : SCEA DE CARFANTAN VILLE NEEN, bâtiment d'élevage porcin, La Ville Néen.

PC 022076250004 : SCEA DES CHAMPS GARNIS, silo, Les Champs Garnis.



~ ÉTAT CIVIL ~

Naissance :

Le 3 juin : **Mahé STERVINO VOBMANN**, fils de Julien STERVINO et Jordane VOBMANN.

La municipalité présente ses sincères félicitations aux parents et ses vœux de bonheur au bébé.



~ MESSAGE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH ~

L'école est ouverte administrativement jusqu'au 11 juillet. Réouverture le 19 août (9h-12h30 / 13h30 - 17h).

- Portes ouvertes dans les classes le : Jeudi 28 août de 17h00 à 19h00.
- Pour les PS et TPS : Pré-rentrée : le vendredi 29 août de 9h30 à 11h30 avec leurs parents.
- Notre rentrée des classes aura lieu le lundi 1 septembre 2025 à 9h.
Un café sera offert aux parents et grands-parents par les membres des associations.



Vous voulez venir découvrir notre école St Joseph - Notre-Dame des Champs avec votre enfant...nous vous accueillons !

Nous vous ferons découvrir nos programmes scolaires, sportifs et culturels ainsi que nos bâtiments adaptés à chaque âge et nos cours rénovés cette année (sur rendez-vous).

Permanence téléphonique durant l'été. Contact : 02 96 31 53 84 / 02 96 31 50 21
eco22.stjo.henanbihen@enseignement-catholique.bzh / eco22.nd.st-denoual@enseignement-catholique.bzh

Bonnes vacances à tous ... Rendez - vous à la rentrée ! 🌻 😊
L'équipe enseignante.



Les membres des associations de l'école St Joseph - Notre-Dame des champs : Apel, Ogec et Hénantrail vous souhaitent un bel été et vous remercient pour votre participation à nos différentes manifestations de cette année.

Nous remercions chaleureusement notre directrice Magalie Le Fresne pour les 6 ans passés au sein de notre établissement, son investissement et lui souhaitons bon vent. Dès la rentrée nous aurons le plaisir d'accueillir Émeline Ritz à la direction.

~ VIE ASSOCIATIVE ~

Club du Bon Accueil



Les grillades annuelles auront lieu le **jeudi 21 août**, à la résidence du Parc, comme d'habitude. Pensez à amener vos couverts.

Culture et Patrimoine



L'association Culture et Patrimoine d'Hénanbihen que j'ai le plaisir d'animer souhaite rédiger un article à paraître dans l'Éclaireur sur le cinéma à Hénanbihen.

Pour ce faire, elle sollicite celles et ceux qui l'ont connu ou qui ont des informations et/ou anecdotes sur ce cinéma d'avoir la gentillesse de prendre contact avec l'association, soit en me téléphonant soit en envoyant un mail à l'association à l'adresse ci-après :

06.08.91.67.69 / cultureetpatrimoinedhenanbihen@gmail.com

Regis MEFFRE

~ ANNONCES ~

JEUDI DE L'OSTALERI

Jeux de plein air : pétanque, mölky, palets
Bistrot de campagne & grignotage



TOUS LES JEUDIS
Du 10 juillet au 21 août 2025
de 18H30 à 21h00



La Ville Marquée d'en Bas - 22550 Hénanbihen
sur la D14 - proximité pont de Montbran

Infos Joëlle & Pierre 06 21 62 14 10
gites.lavillemarquee@gmail.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - Vente d'alcool interdite au moins de 18 ans
SAS LA VILLE MARQUÉE - RCS SAINT MALO 915 654 788 - juin 2025



SCAN ME



Votre salon de coiffure
 Carine G sera **fermé** pour
 congés **du 1^{er} août au 18 août**
 inclus.

Bonnes vacances à tous.

Tel : 02.96.34.08.22

Don du Sang



La prochaine collecte de sang aura lieu **le mardi 8 juillet 2025, salle des fêtes de Matignon de 14h15 à 18h45**.

Pensez à prendre rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr et venir avec votre carte d'identité.

L'association des donneurs de sang recherche des nouveaux bénévoles si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous solliciter le jour de la collecte ou contacter Mme Anne GAC présidente de l'association 06.73.87.24.76

Les sapeurs-pompiers d'Hénanbihen recrutent des jeunes !



La section de Jeunes Sapeurs-Pompiers de Lamballe-Henanbihen propose un recrutement pour la rentrée scolaire 2025 pour les jeunes né.e.s en 2012 et 2013 habitants sur le secteur. Si vous souhaitez découvrir le monde des Sapeurs-Pompiers et venir à l'aventure en aide à notre population, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Plus d'informations au [06.38.63.97.66](tel:0638639766) et retrait des dossiers à la caserne d'Hénanbihen tous les dimanches matin de 10h à 12h ou directement à la caserne de Lamballe

~ AGENDA ~

Vendredi 1er août : Repas moules-frites inter-associations et feu d'artifice de la municipalité à partir de 19h au terrain des sports.

Jeudi 21 août : Grillades du Club Bon Accueil à la Résidence du Parc.

Samedi 6 septembre : Forum des associations.



Important

Vivre en bonne intelligence

Les travaux bruyants de bricolage et jardinage sont autorisés :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30,

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,

le dimanche de 10h à 12h.



La Mairie :

La mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9H à 12H

- Le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30

- Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire ou ses adjoints **le samedi**.

☎ : 02.96.31.52.49

accueil.mairie@henanbihen.fr

<https://www.henanbihen.fr/>

L'agence postale :

L'agence postale est ouverte du **lundi au vendredi** de 9H à 12H

Parution du prochain Eclaireur septembre 2025 : semaine 36 (du 1 au 7 septembre 2025)

Date limite d'envoi de vos articles : vendredi 15 août / mail : accueil.mairie@henanbihen.fr

Directeur de Publication

Jean-Michel LEBRET